

- Création d'une économie locale.
- Production d'énergie en valorisant un outil de travail.

Je ne suis pas un opposant à différents projets, simplement je me demande s'il n'y a pas 2 poids 2 mesures dans le projet actuel d'HAGET !!!

Comment peut on refuser de bâtir à des particuliers, à des agriculteurs... Alors que là, on a autorisé une commune (l'état) à changer la destination des terrains (zone agricole) en zone à urbaniser...

Le même projet porté par des agriculteurs est systématiquement refusé par nos élus ou institutions.

Comment se fait il que tous les projets agricoles de ce type qui servent à créer une économie rurale(en pérennisant une production annexe à l'énergie) soient stoppés avant même leur démarrage.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, la réalisation de ce projet représente beaucoup de points à éclaircir. Vous expliquerez aux administrés de notre pays, la facilité de changer des terrains agricoles ou autres, en terrain à urbaniser par nos élus.

Alors qu'a ces mêmes administrés on leur refuse des terrains à bâtir en plein cœur de nos villages ruraux !!!

En espérant que ma requête soit prise en considération.

Veuillez agréer, M. le COMMISSAIRE ENQUETEUR, mes sincères salutations.

CHRISTOPHE GAILLAT

